

DRHDS/SET

19 octobre 2023

Affaire suivie par : M. Guillaume REMACLE

Mél : [gremacle@inpi.fr](mailto:gremacle@inpi.fr)

Tél. : 01 56 65 85 39

## CONVENTION DE TRANSFERT DE BIENS MOBILIERS REFORMES ENTRE SERVICES DE L'ÉTAT

Entre les soussignés

- Institut National de la Propriété Industrielle, 15 rue des Minimes – 92400 COURBEVOIE  
Direction des ressources humaines et du développement social- Service de l'Environnement de Travail

M. Hafid BRAHMI, Directeur des ressources humaines et du développement social

ci-après dénommé LE CEDANT,

d'une part,

et

- Ecole élémentaire Jean Moulin, 2 avenue Charles de Gaulle – 02410 SAINT-GOBIN  
Siret 210 206 553 00039  
Représentée par M. Fabien JOLIAT, Directeur de l'école

ci-après dénommée LE CESSIONNAIRE

d'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit.

La présente convention a pour objet de procéder au transfert des biens désignés ci-après au profit du service cessionnaire et d'autoriser l'enlèvement sur leur lieu de dépôt.  
Ce transfert est consenti et accepté sous les conditions suivantes.

### SIÈGE

15 rue des Minimes – CS 50001  
92677 COURBEVOIE Cedex

Tél +33 (0)1 56 65 89 98

Fax +33 (0)1 56 65 86 00  
[www.inpi.fr](http://www.inpi.fr) – [contact@inpi.fr](mailto:contact@inpi.fr)

Établissement public national  
créé par la loi n°51-444 du 19 avril 1951

### 1/ Description des biens cédés

Les biens désignés ci-après demeureront sous la garde et la responsabilité du cédant jusqu'à leur enlèvement.

n° DON	DESIGNATION	ANNEE	N° INVENTAIRE PHYSIQUE
Lot 1	MODULE RANGEMENT	2012	AUT0000000203/512
	MODULE RANGEMENT	2012	AUT0000000203/513
	MODULE RANGEMENT	2012	AUT0000000203/580
	MODULE RANGEMENT	2012	AUT0000000203/581
	MODULE RANGEMENT	2012	AUT0000000203/583
	MODULE RANGEMENT	2012	AUT0000000203/741
	MODULE RANGEMENT	2012	AUT0000000203/742
	MODULE RANGEMENT	2012	AUT0000000203/743
	MODULE RANGEMENT	2012	AUT0000000203/744
	MODULE RANGEMENT	2012	AUT0000000204/173
	MODULE RANGEMENT	2012	AUT0000000204/183
	MODULE RANGEMENT	2012	AUT0000000204/184
	MODULE RANGEMENT	2012	AUT0000000204/185
	MODULE RANGEMENT	2012	AUT0000000204/194
	MODULE RANGEMENT	2012	AUT0000000204/195
	MODULE RANGEMENT	2012	AUT0000000204/200
	MODULE RANGEMENT	2012	AUT0000000204/201
	MODULE RANGEMENT	2012	AUT0000000391/008
	MODULE RANGEMENT	2012	AUT0000000391/010
	MODULE DE RANGEMENT	2012	AUT0000000473/040
	MODULE DE RANGEMENT	2012	AUT0000000473/020
MODULE DE RANGEMENT	2012	AUT0000000473/018	
MODULE DE RANGEMENT	2012	AUT0000000474/004	
MODULE DE RANGEMENT AVEC PORTE	2012	AUT0000000763/004	

Ces biens sont situés aux bureaux de l'INPI, sis 15 rue des Minimes 92400 COURBEVOIE.

### 2/ Etat des matériels - absence de garantie – conditions d'utilisation

Le cessionnaire prend les biens cédés dans l'état où ils se trouvent et s'engage expressément à n'exercer aucun recours en garantie contre le cédant, notamment en cas de défaut, apparent ou caché, que pourraient comporter les biens alloués.

### 3/ Enlèvement des biens - Transfert de propriété

La convention emporte autorisation d'enlèvement par le cessionnaire sur le lieu de dépôt des matériels concernés tel qu'il est précisé au paragraphe 1 de la présente convention.

L'enlèvement de la totalité des biens cédés aura lieu sur présentation d'un exemplaire original de la convention au cédant et devra être effectué à la date fixée par les parties.

Le transfert de propriété des biens cédés au profit du cessionnaire interviendra à la date de l'enlèvement effectif.

Fait à Courbevoie,

Signatures

Le représentant du service cédant  
**ÉCOLE PUBLIQUE  
JEAN MOULIN**  
Site GIBON  
Rue Achille Gibon  
02410 SAINT-GOBAIN  
Tel : 03 23 52 62 34

Enlevé le 31/10/23



Le représentant du service cédant

Pour le Directeur Général  
par Délégation

Hafid BRAHMI

Directeur des ressources humaines et  
du développement social